

Marcq en Baroeul, le 4 mai 2017

Michel FAUQUETTE
Proviseur

A Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : Calendrier de fin d'année 2016-2017

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après différentes informations concernant la fin de l'année scolaire.
Je souhaite bon courage aux élèves de 1^{ère} et de Terminale et une pleine réussite aux examens.
Je reste à votre disposition pour toute question relative aux dates figurant ci-dessous.

M. FAUQUETTE

Pour tous les élèves

Livres du CDI : tous les livres empruntés au CDI devront être rendus pour le mardi 30 mai dernier délai.

Demi-pension : Elle reste ouverte pendant les épreuves du baccalauréat pour les candidats élèves du lycée. Penser à réserver ! Elle sera fermée pour les autres élèves à partir du 12 juin.

Retour et distribution des manuels scolaires : les dates seront déterminées par les fédérations de parents.

Conseils de classe : voir planning

Cours suspendus du lundi 12 juin au jeudi 22 juin inclus (Préparation des salles et épreuves écrites du bac).

Fermeture du lycée au public : jeudi 13 juillet à 16 h.

Elèves actuellement en Seconde

Fiches Navettes orientation : elles seront distribuées aux élèves avant le conseil de classe dans la semaine du 15 mai. Les parents rempliront le cadre page 3. Merci de respecter la date de retour de ces fiches donnée par le Professeur Principal. Les parents rempliront et rendront en même temps la fiche de saisie des vœux.

Après le conseil de classe, les fiches navettes orientation seront distribuées aux élèves par les professeurs principaux selon un planning qui leur sera communiqué. La présence des élèves de 2^{nde} est obligatoire sur le créneau qui sera indiqué.

- **En cas d'accord sur l'orientation**, les fiches seront signées par les parents (page 4) et rendues au Professeur Principal, avec les documents de réinscription, selon le planning donné par le P.P.
- **En cas de désaccord** avec la décision du Conseil de Classe, les familles compléteront le cadre de demande de rendez-vous avec le chef d'établissement (page 4). Ces rendez-vous seront ensuite fixés avec le secrétariat entre le samedi 3 et le mardi 13 juin.

Commission d'appel fin de 2^{nde} : elle aura lieu le mardi 20 juin. Dès la publication des résultats, les élèves concernés se présenteront au secrétariat pour les formalités de réinscription.

Elèves actuellement en Première

Poursuite d'études : l'inscription (en Terminale ou en doublement 1^{ère}) est obligatoire et se fera auprès des professeurs principaux selon un planning qui leur sera communiqué.

La présence des élèves de 1^{ère} est obligatoire sur le créneau qui sera indiqué.

Examens : L'élève devra se référer aux convocations officielles qui lui seront fournies. Chaque candidat devra être en possession de **sa convocation et d'une pièce d'identité** pour pouvoir passer les épreuves écrites et orales. Si un élève n'a pas de pièce d'identité, une carte d'identité scolaire pourra lui être faite par le lycée une semaine avant les examens (apporter une photo).

Attention aux lieux de passation des épreuves. Tenir compte des moyens et temps de transport.

Elèves actuellement en Terminale

Signature des livrets scolaires :

En TES et TS, elle sera organisée par les professeurs principaux à un horaire qui sera communiqué aux élèves. La présence des élèves est obligatoire sur le créneau qui sera indiqué.

En TL, le livret scolaire est désormais numérique. Une information spécifique sera donnée aux élèves et à leurs parents.

Examens : L'élève devra se référer aux convocations officielles qui lui seront fournies. Chaque candidat devra être en possession de **sa convocation et d'une pièce d'identité** pour pouvoir passer les épreuves écrites et orales. Si un élève n'a pas de pièce d'identité, une carte d'identité scolaire pourra lui être faite par le lycée une semaine avant les examens (apporter une photo).

Attention aux lieux de passation des épreuves. Tenir compte des moyens et temps de transport.

Séances de révisions au lycée : selon les créneaux donnés par les enseignants du 12 au 14 juin inclus.

Affectation Post Bac (APB) :

Première phase : jeudi 8 juin à 14 h. Réponse des candidats avant le mardi 13 juin à 14 h.

Deuxième phase : lundi 26 juin à 14 h. Réponse des candidats avant le samedi 1^{er} juillet à 14 h.

Troisième phase : vendredi 14 juillet à 14 h. Réponse des candidats avant le mercredi 19 juillet à 14 h.

Demandes de doublement : elles devront être faites sur un document spécifique dès les résultats du bac connus (1^{er} et 2^{ème} groupe). Date limite le vendredi 7 juillet à 16h.

Rentrée scolaire Septembre 2017

Réouverture du lycée au public le lundi 28 août à 9h.

Reprise des cours :

- Elèves entrant en Seconde : le lundi 4 septembre de 9h à 12h
- Elèves entrant en Première et en Terminale : le lundi 4 septembre de 14h à 16h

Début des emplois du temps : mardi 5 septembre à 8h

Demi-pension : à partir du mardi 5 septembre.